

*On dénombrait
au 31 décembre 2003
1 121 000 allocataires du revenu
minimum d'insertion (RMI)
pour l'ensemble de la France,
hors MSA, contre 1 069 000
douze mois auparavant,
soit une progression de + 4,9 %
en données brutes, et de 5,3 %
en données cvs
en excluant les DOM.
Ce mouvement prolonge
et amplifie celui déjà observé
en 2002. L'analyse
de cette évolution à l'aide
d'une relation économétrique
révèle que ce sont les difficultés
du marché du travail
qui expliquent l'essentiel
de cette augmentation. Toutefois,
l'amélioration de la couverture
des demandeurs d'emploi
par les dispositifs d'indemnisation
a permis de limiter la progression
potentielle du nombre
d'allocataires. L'année 2003
est également marquée
par un accroissement du nombre
de Rmistes âgés de 55 à 59 ans,
qui s'explique par un effet
de pyramide des âges
et par l'augmentation du nombre
de chômeurs dans cette classe d'âge.*

Karim AZIZI
Christel GILLES

Ministère de l'Emploi, du travail et de la cohésion sociale
Ministère de la Santé et de la protection sociale
Drees

L'évolution du RMI en 2003 : une analyse économétrique

Le système de protection sociale français compte huit minima sociaux qui se définissent comme des prestations sociales non contributives, attribuées sous conditions de ressources et destinées à assurer à l'individu et/ou à sa famille un revenu minimum variable selon sa situation. Le revenu minimum d'insertion (RMI), qui constitue l'une de ces huit prestations, a connu une progression sensible du nombre de ses allocataires en 2003.

Une progression du RMI moins vive en 2003 dans les DOM qu'en métropole

Le nombre d'allocataires du revenu minimum d'insertion a enregistré pour la France entière hors MSA une progression de 4,9 % en données brutes entre fin 2002 et fin 2003 atteignant, en décembre 2003, 1 120 800 (tableau 1).

En ce qui concerne les DOM, la progression en données brutes a été de 4,2 % en glissement annuel, avec des effectifs de 145 500 allocataires au 31 décembre 2003. Le nombre d'allocataires du RMI a donc augmenté moins vivement en 2003 dans les DOM qu'en France métropolitaine, où sa progression a atteint 5 % entre décembre 2002 et décembre 2003, avec 975 300 allocataires à la fin de l'année.

T 01 nombre d'allocataires du RMI en fin d'année
(données brutes, France entière hors MSA, en milliers)

	Décembre 2002	Décembre 2003	Variation sur un an (en %)
Métropole	929,3	975,3	5,0
DOM	139,6	145,5	4,2
France entière	1 068,9	1 120,8	4,9

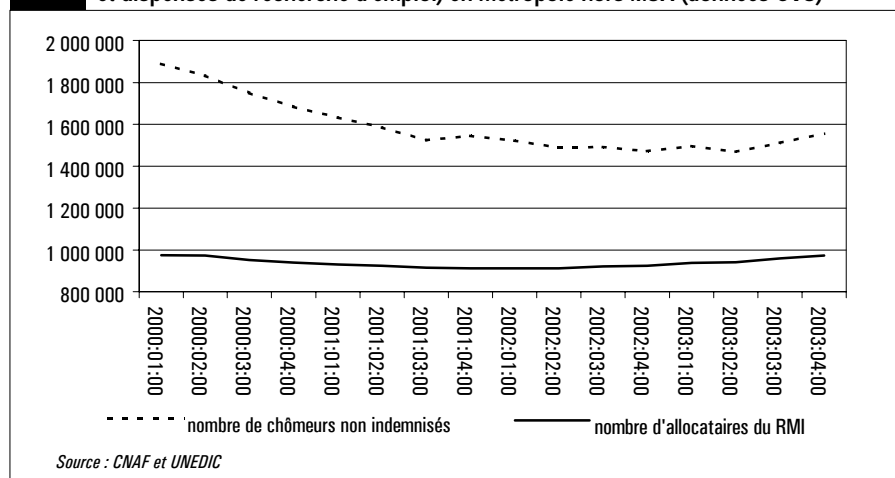
Source : CNAF - DSER.

T 02 effectifs et évolutions des allocataires du RMI
(en métropole hors MSA), de l'emploi et du chômage

Effectifs et évolution (glissement annuel en %) en fin d'année	2001	2002	2003
Nombre d'allocataires du RMI (métropole, hors MSA)	911 500	924 700	973 800
Evolution, glissement annuel en %	-3,0%	1,4%	5,3%
Emploi salarié des secteurs marchands non agricole	15 438 000	15 471 800	15 436 100
Evolution, glissement annuel en %	1,6%	0,2%	-0,2%
DEFM catégories 1 + 6	2 611 400	2 703 800	2 864 800
Evolution, glissement annuel en %	0,3	3,5	6
Potentiel de chômeurs indemnisables	3 802 200	3 940 500	4 167 200
Evolution, glissement annuel en %	1,0%	3,6%	5,8%
Nombre de chômeurs non indemnisés	1 544 400	1 470 800	1 555 400
Evolution, glissement annuel en %	-8,3%	-4,8%	5,8%
Taux de couverture de l'indemnisation du chômage (régimes Assurance + Solidarité)	0,59	0,63	0,63
Evolution, glissement annuel en point(s)	4,1	3,3	0

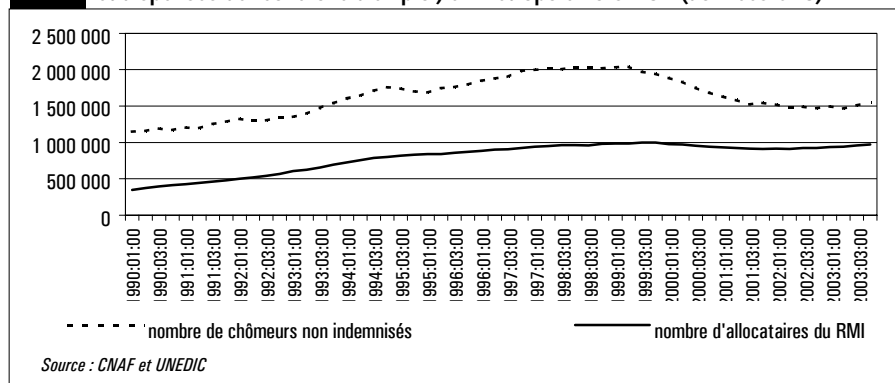
Source : CNAF, DARES, UNEDIC. Chiffres arrondis, données corrigées des variations saisonnières

G 01 évolutions entre 2000 et 2003 du nombre d'allocataires du RMI
et du nombre de chômeurs non indemnisés (catégories 1 à 3, 6 à 8
et dispensés de recherche d'emploi) en métropole hors MSA (données CVS)



Source : CNAF et UNEDIC

G 02 évolutions entre 1990 et 2003 du nombre d'allocataires du RMI
et du nombre de chômeurs non indemnisés (catégories 1 à 3, 6 à 8
et dispensés de recherche d'emploi) en métropole hors MSA (données CVS)



Source : CNAF et UNEDIC

En métropole, un accroissement de 5,3 % en données CVS, en ligne avec les évolutions du marché du travail

Afin d'expliquer l'évolution du nombre d'allocataires du RMI, ses relations avec les évolutions du marché du travail et l'indemnisation du chômage peuvent être étudiées à l'aide de méthodes économétriques. L'étude porte sur les évolutions observées en données corrigées des variations saisonnières (CVS) et sur le champ des allocataires relevant de la CNAF en métropole, afin de faire abstraction des spécificités de l'outremer. Dans ce champ, le nombre d'allocataires du RMI a augmenté de 5,3 % de décembre 2002 à décembre 2003, après avoir respectivement crû de 1,4 % en 2002 et diminué de 3 % en 2001 (tableau 2). Au 31 décembre 2003, sur ce champ qui exclut les allocataires de la MSA et ceux des DOM, le RMI était ainsi alloué à 973 800 allocataires, soit 49 100 de plus qu'un an auparavant. Le nombre d'allocataires du RMI a ainsi retrouvé à la fin 2003 le niveau qu'il avait atteint en juin 2000 (graphique 1). Son évolution semble suivre, avec un certain retard, la conjoncture du marché du travail (graphique 1), ce constat effectué sur les trois dernières années se vérifiant sur une plus longue période (graphique 2).

En 2003, la progression du nombre d'allocataires du RMI (métropole, hors MSA) s'est à cet égard accélérée au cours du second semestre avec une hausse de 3,5 % en glissement semestriel contre + 1,7 % au premier semestre. En outre, plus de la moitié de l'augmentation annuelle est intervenue au cours des quatre derniers mois de l'année (graphique 3).

Le lien entre les évolutions du marché du travail et celles du nombre d'allocataires du RMI : une analyse économétrique

Selon le modèle économétrique développé par la DREES et réestimé à partir des séries révisées par la CNAF en 2003 (encadré 1), le chômage non indemnisé et l'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles apparaissent, avec une incidence décalée dans le temps, comme les principaux déterminants de l'évolution du nombre d'allocataires du RMI (encadré 1 et graphique 2).

Ainsi, l'augmentation de 5,3 % du nombre d'allocataires du RMI observée en 2003 (en métropole hors MSA) s'ex-

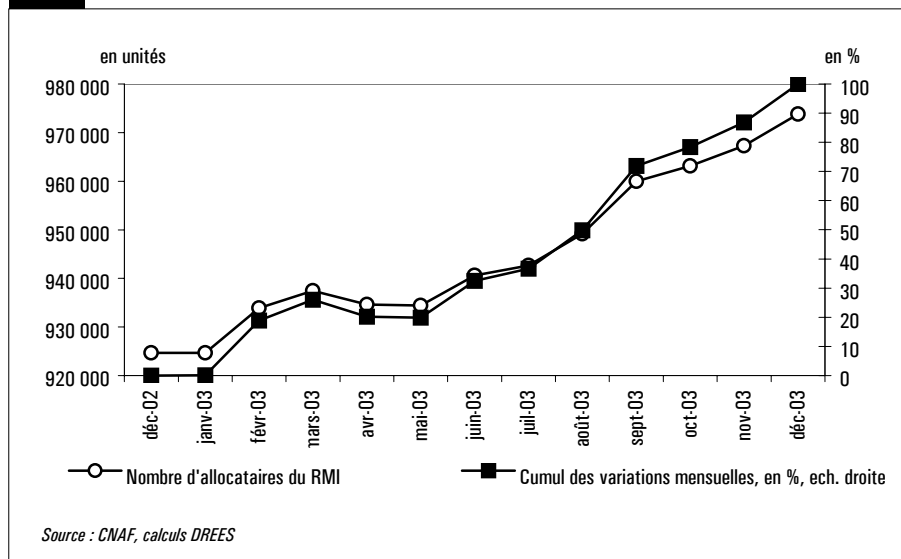
pliquerait en partie par la détérioration du marché du travail : l'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles s'est, en effet, contracté de 0,2 % en glissement annuel en 2003, après une progression de 0,2 % en 2002, et le nombre des demandeurs d'emplois en fin de mois (DEFM de catégorie 1 et 6) s'est accru de 6 % en glissement annuel, tandis que le nombre de chômeurs potentiellement indemnissables¹ augmentait de 5,8 % contre 3,6 % en 2002 (tableau 2). Il en résulte une contribution positive de l'emploi et du chômage à l'évolution du nombre d'allocataires du RMI, estimée à +12 600 en 2003 contre +4 500 en 2002 (tableau 3). Ainsi, pour la seconde année consécutive depuis 1996, la dynamique du marché du travail aurait contribué en 2003 à accroître les effectifs d'allocataires du RMI.

En 2003, ces effets du marché du travail auraient toutefois été atténués par celui du taux de couverture de l'indemnisation du chômage de l'ensemble des régimes d'assurance et de solidarité. Certes, celui-ci est resté stable en glissement annuel entre décembre 2002 et décembre 2003, à 62,7 % (tableau 2). Mais, il avait enregistré, avant de diminuer au quatrième trimestre 2003, une augmentation de 1,6 point entre les mois de septembre 2002 et septembre 2003². D'autre part, sur une période plus longue, une forte progression du taux de couverture a été observée à partir de 2001 suite, en partie, à l'entrée en vigueur de la convention d'assurance chômage du 1^{er} juillet 2001. Au total, en 2003, la contribution du taux de couverture de l'indemnisation du chômage à la réduction du nombre d'allocataires du RMI peut être estimée à environ -7 000 (tableau 3).

Le nombre d'allocataires bénéficiant d'une mesure d'intéressement³ a, quant à lui, diminué, en données brutes, de 1,6 % entre décembre 2002 et décembre 2003. Cette diminution résulte notamment de la réduction importante du nombre d'allocataires cumulant le RMI avec un CES (-15,6 % en un an), en raison de la contraction de ce dispositif d'emplois non marchands aidés.

G
03

évolution en 2003 du nombre d'allocataires du RMI et cumul (en %) des variations mensuelles, au cours de la période allant de décembre 2002 à décembre 2003



E•1

Le modèle économétrique de la DREES

Le modèle économétrique développé par la DREES¹ pour expliquer l'évolution du nombre d'allocataires du RMI en métropole et hors MSA repose sur des relations entre le nombre d'allocataires du RMI, l'emploi total et le chômage non indemnisé. Ce modèle économétrique a fait l'objet d'une réestimation début 2004 à partir des données révisées par la CNAF concernant le nombre d'allocataires du RMI. Contrairement aux estimations précédemment diffusées, ce modèle est estimé sur la base d'une série cvs du nombre d'allocataires du RMI, en métropole et hors MSA, dont la particularité est d'être également corrigée des revalorisations dites « normales » du barème RMI. En conséquence, la variable « barème du RMI » n'est pas introduite dans l'équation ainsi réestimée.

Cette relation, estimée sur la période allant du 1^{er} trimestre 1993 au 4^{ème} trimestre 2003 lie, avec un trimestre de décalage, la variation du nombre d'allocataires du RMI positivement à celle du nombre de chômeurs non indemnisés avec un coefficient estimé à 0,11 et négativement à celle de l'emploi salarié du secteur marchand non agricole avec un coefficient estimé à -0,06. D'autre part, deux variables indicatrices ont été introduites dans la spécification afin de rendre compte respectivement de la revalorisation exceptionnelle du barème RMI intervenue en 1998² et de la révision faite récemment par la CNAF de sa série du nombre d'allocataires du RMI pour la période démarrant en janvier 2000.

Au total, ce modèle permet de distinguer les contributions des facteurs explicatifs suivants : l'évolution de l'emploi et du nombre de chômeurs potentiellement indemnissables (à taux de couverture de l'indemnisation du chômage inchangé) et celle du taux de couverture de l'indemnisation du chômage (à niveau d'emploi et nombre de chômeurs potentiellement indemnissables inchangés). Enfin, la constante ainsi qu'une dernière variable muette cherchent à mesurer, en plus des effets liés à la montée en charge du dispositif, ceux résultant de la croissance de la population et de la dynamique autonome du dispositif.

1. Pour une description détaillée du modèle Cf. Cornilleau et alii (2000) ; Gilles et alii (2003) ; Anguis et alii (2003).

2. En plus des revalorisations dites « normales » qui interviennent généralement au 1^{er} janvier de chaque année, l'année 1998 a été marquée par le versement d'une prime exceptionnelle au mois de décembre. Afin d'en tenir compte, nous introduisons dans l'équation une variable muette.

1. l'ensemble des chômeurs de catégories 1 à 3, 6 à 8 et les dispensés de recherche d'emploi.

2. Selon ce modèle, les effets du marché du travail et du taux de couverture de l'indemnisation du chômage sur le nombre d'allocataires du RMI sont décalés d'un trimestre. L'évolution en 2003 du nombre d'allocataires du RMI s'explique donc en partie par celles du marché du travail et du taux de couverture au cours de la période allant de fin septembre 2002 à fin septembre 2003.

3. Afin de favoriser la reprise d'activité ou de formation rémunérée, les mesures d'intéressement permettent aux allocataires de cumuler au moins partiellement la prestation RMI avec leurs revenus d'activité.

Une augmentation prononcée chez les 55-59 ans

La structure par âge des allocataires du RMI présente enfin des traits caractéristiques qui méritent d'être rappelés. Ainsi en métropole hors MSA, 18,9 % des allocataires du RMI ont à la fin 2003 entre 25 et 29 ans tandis que seuls 7,5 % d'entre eux ont entre 55 et 59 ans. Toutefois, si l'on fait abstraction des moins de 25 ans⁴, les évolutions observées entre fin 2002 et fin 2003 font apparaître une plus forte progression du nombre d'allocataires du RMI dans la tranche d'âge des 55-59 ans (9,1 % en glissement annuel) que parmi les 25-29 ans (6,3 % en glissement annuel), en raison notamment d'un effet démographique lié à l'arrivée dans la tranche des 55-59 ans des générations du baby-boom. Cette progression du nombre d'allocataires du RMI dans la tranche des 55-59 ans en 2003 n'est pas sans lien avec celle du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la même tranche d'âge qui, entre le premier trimestre 2004 et le premier trimestre 2003, a connu une croissance nettement plus forte que la moyenne avec un taux d'évolution de 20,6 %.

T-03 contributions des facteurs explicatifs du modèle à l'évolution du nombre d'allocataires du RMI en 2001, 2002 et 2003 (en métropole hors MSA)

	2001	2002	2003
Constante	37 400	37 400	37 400
Emploi et Chômage (potentiel indemnisable)	-25 900	4 500	12 600
Taux de couverture de l'indemnisation du chômage	-18 100	-12 000	-7 100
Inexpliqué	-21 200	-16 700	6 200
Variation annuelle du nombre d'allocataires du RMI	-27 800	13 200	49 100

Source : CNAF, DARES, UNEDIC. Calculs DREES

T-04 évolution entre 2002 et 2003 du nombre d'allocataires du RMI par tranches d'âge

Tranches d'âge	Métropole (CAF)		Évolution en % Déc. 2003 / Déc. 2002
	Décembre 2002		
	Nombre	Nombre	
Moins de 25 ans	27 029	29 549	3,0
25 à 29 ans	173 215	184 146	18,9
30 à 34 ans	158 136	165 243	16,9
35 à 39 ans	137 359	143 554	14,7
40 à 44 ans	120 383	126 429	13,0
45 à 49 ans	112 711	116 424	11,9
50 à 54 ans	100 927	103 226	10,6
55 à 59 ans	67 467	73 591	7,5
60 à 64 ans	25 344	26 836	2,8
65 ans ou plus	6 697	6 274	0,6

Source : CNAF - DSER

4

Références bibliographiques

- Anguis M., Chanut J.-M., Gilles C., (2003) « les allocataires de minima sociaux en 2002 », *Etudes et Résultats* n° 276, DREES.
- CAF - DSER, (2004) « Prestations légales, Aides au logement, Revenu minimum d'insertion au 31 décembre 2003 ».
- Cazain S., Donné S., Anguis M., Gilles C., (2004) « Le nombre d'allocataires du RMI au 31/12/2003 », *L'essentiel* no 23, CNAF et *Etudes et Résultats* no 301, DREES.
- Cornilleau G., Demailly D., Gilles C., Papin J.-P., (2000) « Les évolutions récentes du RMI : un effet perceptible de la conjoncture économique », *Etudes et Résultats*, DREES, n° 86, octobre.
- Gilles C., Loisy C., Parent A., (2003), « Growth and Poverty in France » dans « Welfare Reform : A comparative Assessment of French and US Experiences », N. Gilbert, A. Parent eds, *International Social Security Series*, Transaction Publishers.
- Hagneré C., Trannoy A., (2001), « L'impact conjugué de trois ans de réforme sur les trappes à inactivité », *Economie et Statistiques* no 346-347, 2001-6/7

4. Les moins de 25 ans ne représentent qu'un très faible pourcentage des allocataires du RMI. En effet, le RMI est une allocation attribuée sous condition d'âge et les moins de 25 ans n'y sont normalement pas éligibles (il convient d'avoir au minimum 25 ans, sauf en cas de charge de famille).